



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024- 2025

LES SEANCES

Lundi	<i>Échauffement</i>		Judo loisir Entretien physique D-JOSSO 20h30 – 22h
--------------	---------------------	--	--

Mercredi	<i>Dojo 1</i>		Pupilles / Poussins 2015-2018 D.JOSSO + Ceinture Noire 18h30 - 19h45	Judo adultes 2010 et avant D-JOSSO 19h45 – 21h
	<i>Dojo 2</i>	Judo éveil 2019-2020 D.JOSSO + Ceinture Noire 17h30 - 18h30	Benjamins Minimés 2011-2014 D.JOSSO + Ceinture Noire 18h30 – 19h45	

Vendredi	<i>Dojo 1</i>	Pupilles 2017-2018 D.JOSSO 17h30 - 18h30	Poussins 2015-2016 D.JOSSO + Ceinture Noire 18h30-20h	Judo ados/adultes 2010 et avant D. JOSSO 20h – 22h
	<i>Dojo 2</i>		Benjamins Minimés 2011-2014 D.JOSSO + Ceinture Noire 18h30 - 20h	

L'ENCADREMENT

- **BELLAMY Jean** : Professeur diplômé d'Etat, 2^{ème} dan, Membre d'honneur du Comité Départemental, Arbitre régional.
- **JOSSO Denis** : CQP, Ceinture noire 3^{ème} dan, Arbitre régional.
- **ORNAT Alexis** : Assistant club, Ceinture noire 3^{ème} dan



Denis Josso



Jean Bellamy

L'INSCRIPTION

Les inscriptions débutent le mercredi 4 septembre 2024 au secrétariat du dojo (1^{er} bureau à gauche en rentrant) ou le cas échéant auprès des professeurs, et se poursuivent à chaque séance suivante.



Anne Geffault (trésorière)



Arnault Tarju (président)

Important ! : Pour les licenciés de la saison précédente, les dossiers d'inscription doivent être remis complets avant le 1^{er} octobre. Passé ce délai, le club décline toute responsabilité en cas d'accident et ne fera en aucun cas, un envoi spécial de demande de licence pour une compétition.

Le dossier complet, doit comporter :

- ➔ **Un certificat médical** (document joint) ou une attestation (si mineur ou majeur avec CM < 3 ans)
(N.B. : pour les possesseurs de passeport sportif, le faire tamponner par le médecin lors de la visite)
- ➔ **Une autorisation parentale en cas d'intervention médicale** (document joint) à signer par les deux parents
- ➔ **La fiche d'inscription dûment complétée et signée** (document joint)

Le Club tient à faire savoir que la **licence comporte une assurance couvrant les risques d'accidents pendant les séances et les rencontres**, mais décline toute responsabilité en dehors des horaires des séances, ainsi que pour les pertes d'argent, de vêtements ou objets précieux (bijoux, montres...). Il est demandé aux parents d'accompagner leur(s) enfant(s) dans le dojo au début du cours et de le(s) récupérer(s) dans le dojo.

Vous pouvez consulter les Garanties d'Assurances ainsi que le règlement intérieur au secrétariat.

LE REGLEMENT

	Licence / assurance de la FFJ OBLIGATOIRE (*)	Cotisation du Judo Club	TOTAL
Pour 1 Judoka	41 € (*)	59,00 €	100,00 €
Pour 2 Judokas (de la même famille)	41 € x 2 = 82 €	59 € + 49 € = 108 €	190,00 €
Pour 3 Judokas (de la même famille)	41 € x 3 = 123 €	59 € + 49 € + 49 € = 157 €	280,00 €
Pour plus de 3 Judokas (de la même famille)	41 € x (x) =. € (x : nombre de judokas)	59 € + 49 € + 49 € = 157 € <i>Cotisation gratuite à partir du 4^{ème} judoka</i> €

Aucune licence assurance ne sera adressée à la Fédération sans son règlement

Possibilités de paiement :

- Chèque bancaire : en 1, 2 ou 3 fois.
- Par chèques vacances.
- Carte bancaire

**Le judo club de Ploërmel est partenaire du dispositif
Pass'Sport 2024**

Les familles qui perçoivent des aides d'organismes sociaux, bons CAF, aide de la part de CE... doivent s'acquitter du règlement dans sa totalité. Le club vous fournira alors un **justificatif de paiement** afin de vous faire rembourser directement par votre organisme.

L'EQUIPEMENT

Pour les jeunes judokas, un **judogi (kimono) ordinaire** suffit, ainsi que des **chaussures ouvertes** (zooris ou claquettes) pour aller des vestiaires aux tapis.

**IL EST INTERDIT DE SE PROMENER PIEDS NUS EN DEHORS DES
TATAMIS.**

Pensez à apporter une bouteille d'eau à chaque cours !

N.B. : RENSEIGNEZ-VOUS A L'INSCRIPTION OU AUPRES DES PROFESSEURS SI VOUS SOUHAITEZ UN KIMONO D'OCCASION

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2024 - 2025

NOM et Prénom de l'adhérent :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance :

NOMS et Prénoms des parents si mineur (ou tuteurs légaux) :

📧 Adresse :

Code postal : Ville :

☎

☎

E-mail :

Ceinture actuelle : Couleur

Noire Dan

Droit à l'image et CNIL : en signant, j'autorise le Judo Club de Ploërmel à filmer et photographier mon image / mon enfant dans le cadre exclusif des activités et manifestations au cours de la saison 2023/2024, et à reproduire, diffuser ou publier les images et noms dans les journaux, sur le site internet, réseaux sociaux et supports nécessaires à faire connaître le club. De même je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un tableur informatisé par le président Arnault TARJU pour le compte du JC Ploërmel. Une partie des données collectées est communiquée à la communauté de commune du pays de Ploërmel. Chaque professeur dispose des adresse mail et/ou n° de téléphone des licenciés. Les données sont conservées pendant 18 mois. Vous pouvez les rectifier ou demander leur effacement à tout moment. Renseignements sur le site CNIL .fr pour informations sur vos droits.

Signature obligatoire :

PARTIE RÉSERVÉE AU CLUB **(Ne rien inscrire ci-dessous)**

Le dossier contient :

le certificat médical ou attestation l'autorisation parentale le règlement

Le règlement (noter C = Chèque / E = Espèces / CV = Chèque Vacances / CB) :

Règlement en 1 fois, montant de.....€ Pass'Sport N°.....
 Règlement en 2 fois, montant de.....€ et de.....€
 Règlement en 3 fois, montant de.....€ et de.....€ et de.....€

Règlement en commun avec : Chèque N°... .. CB Espèce

Dossier complet

Dossier enregistré par : .

CERTIFICAT MEDICAL
SAISON 2024-2025

Je soussigné Docteur.....
certifie, après examen, que (Nom, Prénom).....
né(e) lene présente pas de contre-indication pour la pratique du

JUDO ET JU JITSU EN COMPETITION

cachet du médecin

A.....
le.....
Signature

AUTORISATION PARENTALE
SAISON 2024-2025

Je soussigné, (Nom, Prénom)
parents de l'enfant
né(e) le
demeurant

Téléphone

Autorise les responsables du judo club de Ploërmel à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que mon enfant reçoive les soins médicaux adaptés en cas d'accident dans la pratique du judo (cours, compétitions, stages) et lors des animations et sorties organisées par le club.

Fait à le

Signatures des parents